"Gérer avec efficience son activité de presse"  Respecter le cadre de fonctionnement de l'activité	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C1 / Effectuer une demande de mise en service d'un titre de presse, pour enrichir son offre	Mise en situation professionnelle orale reconstituée Une mise en situation (exercice manipulatoire, restitution orale) est proposée au candidat. Un dispositif informatique est mis à disposition (connexion à un site web, avec code utilisateur "démo" fourni): le candidat devra expliciter oralement sa démarche manipulatoire, en même temps qu'il navigue sur le site en question, pour arriver à répondre à l'objectif de la C1.	Critères d'évaluation : capacité à exploiter la fonctionnalité incontournable du site web professionnel, pour gérer quotidiennement l'activité presse dans un point de vente. Indicateurs (éléments observables) : Cf. grille d'évaluation des compétences. Validation de la compétence si la démarche restituée est juste, et en phase avec le résultat attendu
	C2 / Effectuer une demande de réassort d'un titre de presse, pour pallier une rupture de vente	<b>QCM</b> 10 questions (validation ≥ 70% de bonnes réponses)	Critères d'évaluation : capacité à mémoriser et exploiter toutes les facettes de la méthode pour réaliser une demande de réassort.  Validation de la compétence si 70% minimum des réponses données sont justes

"Gérer avec efficience son activité de presse"	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Mettre en œuvre les gestes professionnels et une organisation adéquate	C3 / Réceptionner les livraisons quotidiennes pour finaliser les entrées de marchandise, en comptabilisant précisemment les exemplaires fournis	Étude de cas À partir d'un ensemble de documents mis à disposition, le candidat devra expliciter oralement la démarche (méthode appliquée), les actions qu'il met en œuvre (exploitation concrète et pratique des documents de travail), et le résultat obtenu	Critères d'évaluation : capacité à appliquer la méthodologie "métier" en vigueur, pour contrôler les quantités de titres livrés quotidiennement. Indicateurs (éléments observables) : Cf. grille d'évaluation des compétences. Validation de la compétence si la règle en vigueur a bien été appliquée, et le résultat est juste
	C4 / Comptabiliser les invendus rappelés quotidiennement, pour transmettre un déclaratif fiable à son dépositaire de presse	Étude de cas À partir d'un ensemble de documents mis à disposition, le candidat devra expliciter oralement la démarche (méthode appliquée), les actions qu'il met en œuvre (exploitation concrète et pratique des documents de travail), et le résultat obtenu	Critères d'évaluation : capacité à appliquer la méthodologie "métier" en vigueur, pour comptabiliser les titres rappelés en invendus. Indicateurs (éléments observables) : Cf. grille d'évaluation des compétences. Validation de la compétence si la règle en vigueur a bien été appliquée, et le résultat est juste
	C5/ Aménager sa réserve, pour gagner en productivité	Étude de cas À partir d'un ensemble de documents mis à disposition (photos, plans en 2D et 3D), le candidat devra trouver les erreurs volontairement établies, pour gagner en productivité.	Critère d'évaluation : capacité à identifier les erreurs. Indicateurs (éléments observables) : Cf. grille d'évaluation des compétences. Validation de la compétence si les justifications sont justes

"Gérer avec efficience son activité de presse"  Piloter sa rentabilité	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION			
	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
	C6 / Vérifier la valeur des invendus crédités, sur le bordereau de crédit d'invendus, pour lutter contre la démarque inconnue	Étude de cas À partir d'un ensemble de documents mis à disposition, le candidat devra expliciter oralement la démarche (méthode appliquée), les actions qu'il met en œuvre (exploitation concrète et pratique des documents de travail), et le résultat obtenu	Critères d'évaluation : exactitude dans la méthode d'exploitation des documents, et dans les valeurs à cadrer. Indicateurs (éléments observables) : Cf. grille d'évaluation des compétences. Validation de la compétence si la règle en vigueur a bien été appliquée et le résultat est juste	
	C7 / Appliquer les règles en vigueur en matière de retour des périmés, pour lutter contre la démarque connue	<b>QCM</b> 10 questions (validation ≥ 70% de bonnes réponses)	Critères d'évaluation : capacité à mémoriser et exploiter les règles de gestion des périmés. Validation de la compétence si 70% minimum des réponses données sont justes	

"Gérer avec efficience son activité de presse"	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C8 / Vendre et conseiller la clientèle sur les produits de presse (quotidiens, publications) afin de maximiser les profits et répondre de manière adaptée à la demande du client	Mise en situation professionnelle orale reconstituée Le candidat aura une démarche complète de vente/conseil à déployer auprès d'un client fictif (scénario communiqué par l'examinateur)	Critères d'évaluation :  ✓ Utilisation d'un vocabulaire positif, et formulé comme un argument  ✓ Respect des règles de savoir être  ✓ Satisfaction de la demande client  ✓ Utilisation de formules rassurantes et valorisantes  ✓ Utilisation adéquate des questions  ✓ Qualité de l'écoute et de la reformulation, proposition(s) de solutions adaptées, directes ou alternatives
Mettre en place une dynamique commerciale			Indicateurs (éléments observables) : Cf. grille d'évaluation des compétences. Validation de la compétence si les éléments sont exprimés en des termes voisins de ceux appris
	C9 / Mettre en œuvre les règles de Marchandisage relatives au linéaire de presse, pour maximiser son profit	Étude de cas À partir de documents mis à disposition (plan de linéaire vierge, fiche récapitulative de la nomenclature des univers et familles de titres), le candidat devra établir et présenter à l'oral son plan d'implantation, en décrivant les résultats prévisibles (règles préconisées par la profession, principes de marchandisage spécifiques à la presse)	Critères d'évaluation : capacité à concevoir, intégrer et conjuguer des connaissances en une proposition, un plan. Mettre en œuvre les éléments d'apprentissage de façon à obtenir un plan satisfaisant par rapport aux attentes de l'examinateur.  Validation de la compétence si la réponse est professionnellement adaptée